

A-t-on le droit de modifier la vie ?

Robert Tanguay

Chercheur au laboratoire de génétique cellulaire
et développementale de l'Université Laval

« A-t-on le droit de modifier la vie ? Pourquoi pas ! On le fait régulièrement lors des interventions chirurgicales. La nature elle-même se modifie sans cesse, la plupart du temps lentement, mais parfois rapidement, par le biais des mutations génétiques. Les avantages de la recherche en génétique sont nombreux. Elle permet d'aspirer à une meilleure qualité de vie, de trouver des traitements à plusieurs maladies et, surtout, de les prévenir.

« Quant au risque de perdre le contrôle, il est limité parce que nous maîtrisons les techniques et que nous accumulons de plus en plus de connaissances. Il n'y a pas si longtemps, on s'est posé la même question à propos de l'informatique en se demandant si on pouvait perdre le contrôle de nos machines, de nos robots. Aujourd'hui, cette peur a disparu...

« Quant aux limites à ne pas franchir, il y en a sans aucun doute. Mais l'éthique et la morale sont le reflet d'une société à un point donné de son histoire. Aujourd'hui, le clonage de l'humain ne présente aucun avantage – et peut-être n'y en aura-t-il jamais non plus –, mais un jour cela pourrait devenir acceptable. »

Jean-Marc Grandbois**Professeur de biologie à l'Université du Québec à Rimouski**

« On peut modifier la nature sans problème pendant un certain temps, mais je crois qu'on est en train de se faire rattraper par elle. La résistance des bactéries aux antibiotiques, par exemple, est peut-être un indice qu'on va trop loin. Nous n'avons pas suffisamment de connaissances pour prévoir les conséquences de nos expérimentations. Dans le domaine de la physiologie, par exemple, nous ne comprenons absolument rien, même si nous avons l'impression de tout savoir ! En effet, si nous comprenions tout, nous serions capables de guérir la plupart des maladies...

« Je ne crois malheureusement pas qu'on puisse cesser toute modification génétique sur les animaux. Ces derniers sont nécessaires à la recherche fondamentale, même si on ne peut extrapoler les résultats de ces recherches à l'humain. Par contre, modifier les gènes d'un animal pour augmenter sa productivité n'est pas une raison valable. Cette "filtration" génétique rend les animaux plus sensibles aux maladies, et comme ils sont alors tous génétiquement identiques, les dangers d'épidémie sont accrus. »

Catherine DUBÉ, « Modifier les animaux ? De quel droit ? »,
Québec Science, novembre 1998, p. 25-26.